

Vidéo : Vichy contre-attaque

L'« affaire » de la vidéo utilisée par David Chambon, l'arbitre du match ASVEL-Paris, pour valider le dernier panier d'Eric Chatfield et la victoire de Paris (76-74), n'en finit pas de rebondir. Victime, selon elle, des errements sur l'utilisation de la vidéo, la JA Vichy porte l'affaire devant le CNOSF. Un communiqué du club publié hier estime que la JAV est une « victime collatérale de l'inégalité de traitement » entre les matches Chalon-Poitiers (74-75) et ASVEL - Paris-Levallois. Si David Chambon, arbitre des deux matches, avait consulté la vidéo (dont l'usage est pour l'instant réservé à la Semaine des As et aux finales) dès le premier match, Chalon-Poitiers, et accordé le panier d'Evtimov, Poitiers compterait une victoire de moins. Et, avec un goal-average négatif, serait relégué à la place de Vichy. Suivant ce raisonnement, le club a saisi le Comité national olympique et sportif français en conciliation. « Ce qui s'est passé mardi revient à reconnaître l'usage de la vidéo, précise son président, Jean-Christophe Jonon. Or, dans la même situation, avec le même arbitre, l'appel de Chalon était irrecevable... Il y a un souci d'équité sportive. Nous demandons donc que la JAV soit réintégrée en Pro A. » La balle est maintenant dans le camp du CNOSF. Qui devra prendre une décision lourde de conséquences. Car ôter la victoire et un point à Poitiers, non content de faire descendre le club, conviendrait à en rajouter un à Chalon et chambouler complètement le tableau des play-offs... qui débutent mardi. Reste la possibilité de geler les descentes. En élargissant la Pro A à 18, idée qui était dans les cartons. Mais Chalon pourrait encore s'estimer lésé. Malgré son mécontentement, l'Élan n'a pas encore agi depuis que sa première requête a été rejetée. – Y. Bay.

■ **ELONU PROLONGE À PAU.** – Le jeune intérieur nigérian de Pau Chinemelu « Junior » Elonu (2,08 m, 24 ans, 13 pts et 8 rbds de moyenne), qui avait rejoint l'Élan Béarnais en janvier comme pigiste médical, a prolongé d'un an son contrat.

■ **PAS DE PIGISTE POUR CHOLET.** – Le champion de France, Cholet, a décidé de ne pas prendre de pigiste médical à la suite de la blessure de son ailier français Christophe Léonard, indisponible pour trois mois après un accident de la circulation. Un choix qui devrait donner du temps de jeu à l'ancien international Mamoutou Diarra.

■ **YACOUBOU-DEHOUÏ À VALENCE.** – L'intérieure internationale française Isabelle Yacoubou-Dehouï (1,95 m, 25 ans), qui vient de remporter le titre italien avec Schio, disputera la prochaine saison sous les couleurs de Valence (ESP).

■ **LARDY À CHALLES.** – La meneuse de jeu Anaël Lardy (1,70 m, 23 ans), jouera la saison prochaine pour Challes-les-Eaux, son club formateur. La championne d'Europe 2009 avec les Bleues quitte Bourges, avec qui elle vient de remporter la Ligue féminine. Challes, deuxième de la saison régulière, a aussi enrôlé Mélanie Plust (1,73 m, 21 ans), qui arrive de Nantes, et l'Américaine Danielle Page (1,88 m, 24 ans).

■ **TAURASI RETOURNE EN TURQUIE !** – L'Américaine Diana Taurasi, accusée de dopage en novembre 2010 lorsqu'elle évoluait à Fenerbahçe, puis blanchie par la Fédération turque, va rejoindre un autre club d'Istanbul. La double championne olympique et championne du monde avec les États-Unis portera le maillot de Galatasaray pour un salaire annuel d'environ 1,1 million de dollars, a annoncé la presse locale.